

SÉANCE DU 07 MARS 2023

Décisions municipales		
Nombre de Conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 29 Absents : 1 Procurations : 3	Pour : Contre : Abstentions :	6-1

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 01 mars 2023

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET – Maryline DOUSSAT VITAL - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUHELON – Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI – Françoise PANCALDI - Michel RAULET – Martine-GUILLAUME - Jean-Christophe CID - Sandrine AUDIBERT – Henri UNINSKI – Audrey ABADIE - Patrice SANGARNE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE – Véronique PORTET - Gérard BORDIER – Alain DAL PONTE – Gérard LEGRAND - Jean GUICHOU - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES – Daniel MEMAIN - Michèle GOULIER - Xavier MALBREIL.

Procurations : Xavier FAURE à Jean-Christophe CID – Carine MENDEZ à Pauline QUINTANILHA – André TRIGANO à Gérard LEGRAND.

Absente excusée : Françoise LAGREU CORBALAN.

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire propose au conseil de bien vouloir prendre acte des décisions municipales suivantes :

22-155	Avenant à la convention d'occupation précaire d'un local au n° 32 rue G. Péri à Pamiers par la SAS Pamiers Musique
22-156	Acquisition de matériel lumineux d'occasion pour le Carmel
22-157	Action en justice – Ville c/ LEBEAU Anne
22-158	Souscription d'un emprunt auprès de la Banque Postale
22-159	Délégation du droit de préemption au profit de l'EPF (<i>Établissement Public Foncier</i>) Occitanie – Volume 2 – partie habitat – des immeubles sis 5 et 7 rue de la République
22-160	Dépôt d'une déclaration préalable – Pose d'un portail place de la République

22-161	Délégation du droit de préemption au profit de l'EPF (<i>Etablissement Public Foncier</i>) Occitanie – Volume 2 – partie habitat – des immeubles sis 5 et 7 rue de la République
22-162	Demande de subventions – Rassemblement de services municipaux sur la place du Mercadal avec réhabilitation d'une friche

23-001	Mise à disposition de locaux communaux – 5 place du Mercadal – District de football de l'Ariège – Avenant 1
23-002	Action en justice – Ville c/ LEBEAU Anne – Délibération n° 2-5 du conseil municipal du 28/06/2022 formant cession d'une partie de l'ancien hôpital et terrains attenants en vue de la création d'une résidence services seniors
23-003	Action en justice – Ville c/ EL HOUSSINE Lindsay
23-004	Signature d'une convention – subvention du conseil départemental (<i>actions éducatives ALAE, ALSH et Accueil des jeunes</i>)
23-005	Demande de subventions – regroupement de services municipaux sur la place du Mercadal avec réhabilitation d'une friche
23-006	Demande de subventions FIPD (<i>Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance</i>) - Vidéoprotection
23-007	Dépôt d'une déclaration préalable – Réalisation d'une fresque murale – Ecole Gabriel Fauré – 14 rue Emile Gaillard
23-008	Mairie de Pamiers c/ Anne LEBEAU – Délibération n° 2-6 du conseil municipal du 25/10/2022 formant vente d'une partie de l'ancien hôpital et terrains attenants en vue de la création d'une résidence services seniors
23-009	Avenant à la convention d'occupation précaire d'un local au 20 rue de la République à Pamiers par l'association Pamiers magique
23-010	Décision d'attribution – travaux d'aménagement du passage de la porte de Nerviaux ²
23-011	Mise à disposition de locaux communaux – Maison de service au public 5 rue de la maternité - Avenant 2 ADHRI
23-012	Mise à disposition d'un mur – peinture murale – 12 rue Emile Gaillard – M. Didier DELPONT
23-013	Mise à disposition de locaux communaux – Maison de service au public et de l'action sociale – Avenant 3 PEP 09
23-014	Décision d'attribution – Travaux d'aménagement de l'avenue du 9 ^{ème} RCP
23-015	Mise à disposition de locaux communaux – Maison de service au public et de l'action sociale – Avenant 12 CIBC PM
23-016	Mise à disposition de locaux communaux – Maison de service au public et de l'action sociale – Avenant 8 Générations mouvement fédération de l'Ariège

Le Conseil Municipal,

Article unique : Prend acte des décisions municipales ci-dessus.

Fait en l'hôtel de ville, le huit mars deux mille vingt-trois
Pour extrait conforme,
PAMIERS, le 08 mars 2023

Le Maire,
Frédérique THIENNOT



La secrétaire de séance,
Pauline QUINTANILHA

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le
après transmission en Préfecture le
après publication le **15 MARS 2023**
ou après notification le

Accusé de réception en préfecture
009-210902250-20230307-23_15872-DE
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023